

## Dynamique de l'emploi dans nos régions

### La dynamique du marché du travail belge au niveau sous-régional

*Dans ce flash, nous analysons pour la première fois la dynamique du marché du travail belge en partant de la sous-région où se situe le lieu d'occupation au 4<sup>e</sup> trimestre 2020-2021. À l'échelle du pays, nous constatons une augmentation de l'évolution nette au cours de la 2<sup>e</sup> année de la pandémie dans toutes les sous-régions. Concernant le volet de la dynamique, les sous-régions flamandes n'obtiennent pas nécessairement un score plus élevé que les sous-régions wallonnes, bien qu'elles aient en moyenne une longueur d'avance. Cette dynamique est naturellement liée à la composition sectorielle, à la taille ou à la localisation de la sous-région. Les 3 premières sous-régions affichant la plus forte croissance brute relative de l'emploi sont celles de Huy-Waremme, du Rivierenland et du Brabant wallon. Les 3 premières sous-régions avec la plus forte diminution brute relative de l'emploi sont celles de Middenkust, du Waasland et de Hal-Vilvorde. Les sous-régions flamandes enregistrent généralement des flux d'entrée et de sortie plus importants que les sous-régions wallonnes. Le podium pour les entrées est en effet composé ici des régions de Gand, de Midwest et du Rivierenland, et pour les sorties des régions du Waasland, de Midwest et de Gand.*

### Répartition des nouvelles données

Les statistiques habituelles sur le marché du travail belge sont réparties par régions, provinces et sous-régions. La dynamique du marché du travail de l'emploi salarié par sous-région du lieu d'occupation n'avait jamais fait l'objet d'une quelconque étude. Nous la cartographions donc pour la première fois dans ce flash, en nous appuyant sur les données Dynam corrigées. Nous nous intéressons plus précisément sur le nombre d'emplois qui s'ajoutent et qui disparaissent, ainsi que celui des travailleurs qui entrent dans l'entreprise ou l'organisation et qui la quittent, pour chaque sous-région.<sup>1</sup> La Flandre et la Wallonie ont indépendamment introduit une nouvelle répartition en sous-régions. Nous utilisons cette même répartition sous-régionale dans ce flash, à savoir les « régions de référence<sup>2</sup> » en Flandre et les « bassins EFE<sup>3</sup> » en Wallonie.

Pour cet exercice, nous utilisons les données de la deuxième année de la pandémie, pour apprécier la différence entre le quatrième trimestre 2020 et le quatrième trimestre 2021. Aussi, certaines régions où les secteurs sensibles aux conséquences de la pandémie sont plus étendus peuvent présenter un tableau bien différent de celui observé lors d'une année « normale ». Il convient également de noter que dans le contexte de la dynamique sous-régionale – comme pour la dynamique régionale –, nous parlons du nombre d'emplois augmentés ou diminués, par opposition à la création et à la destruction d'emplois au niveau national. Ainsi, une entreprise qui transfère un emploi de la région d'Anvers vers le Limbourg provoquera une augmentation dans le Limbourg et une diminution dans la région d'Anvers, mais sans incidence au niveau national. C'est pourquoi l'augmentation et la diminution relatives des emplois au niveau sous-régional sont plus élevées qu'au niveau régional. Ces déplacements interentreprises, au-delà des frontières régionales, sont plus fréquents dans les régions géographiquement plus petites, comme celle du Waasland, que dans les régions plus grandes, comme celle du Limbourg. Les sous-régions flamandes sont généralement

---

<sup>1</sup> Les flux d'entrée et de sortie des travailleurs concernent majoritairement le volume des emplois existants. Une plus petite partie se rapporte à la part des emplois qui sont créés ou qui disparaissent. Pour ces derniers, Dynam utilise les termes d'augmentation et de diminution de l'emploi, avec une mesure au niveau de l'entreprise.

<sup>2</sup> [Plus d'informations](#) sur les régions de référence flamandes.

<sup>3</sup> [Plus d'informations](#) sur les bassins EFE wallons.

plus petites que les sous-régions wallonnes, ce qui explique en partie les différences observées entre les deux en termes de dynamique de l'emploi.

### **Dans quelle mesure la dynamique des travailleurs varie-t-elle entre les sous-régions ?**

Dans le cadre du projet Dynam, nous analysons la dynamique des travailleurs à l'aide des taux d'entrées et de sorties, soit le nombre de travailleurs entrant ou sortant d'un emploi par rapport au nombre d'emplois.<sup>4</sup> Les chiffres présentés aux figures 4 et 5 montrent qu'en moyenne, les taux d'entrées et de sorties sont plus faibles dans les sous-régions wallonnes que dans les sous-régions flamandes, ce qui vient confirmer le tableau dépeint au niveau régional dans la dernière édition de Dynam-Release.<sup>5</sup> Nous observons le taux d'entrées le plus élevé dans la région de Gand (20,28 %), suivie par le Midwest (20,13 %), le Rivierenland (19,54 %) et la Flandre du sud-ouest (19,50 %). De l'autre côté de la frontière linguistique, Huy-Waremme (19,11 %) est la sous-région avec le taux d'entrées le plus élevé ; comparativement, elle se classe toutefois derrière 7 sous-régions flamandes. Les sous-régions ayant le taux d'entrées le plus faible sont principalement des sous-régions wallonnes, à savoir la Wallonie picarde (16,24 %), le Hainaut Centre (16,47 %) et le Hainaut Sud (16,60 %). Au nord du pays, le taux d'entrées le plus faible a été relevé dans les Ardennes flamandes (16,90 %).

Le taux de sorties le plus élevé se trouve également en Flandre, plus précisément dans le Waasland (17,84 %), le Midwest (17,67 %) et la région de Gand (17,38 %). En Wallonie, c'est le Brabant wallon qui enregistre le taux de sorties le plus élevé (16,06 %). Seules trois régions flamandes ont un taux de sorties inférieur, à savoir le Westhoek (15,96 %), le Brabant oriental (15,20 %) et les Ardennes

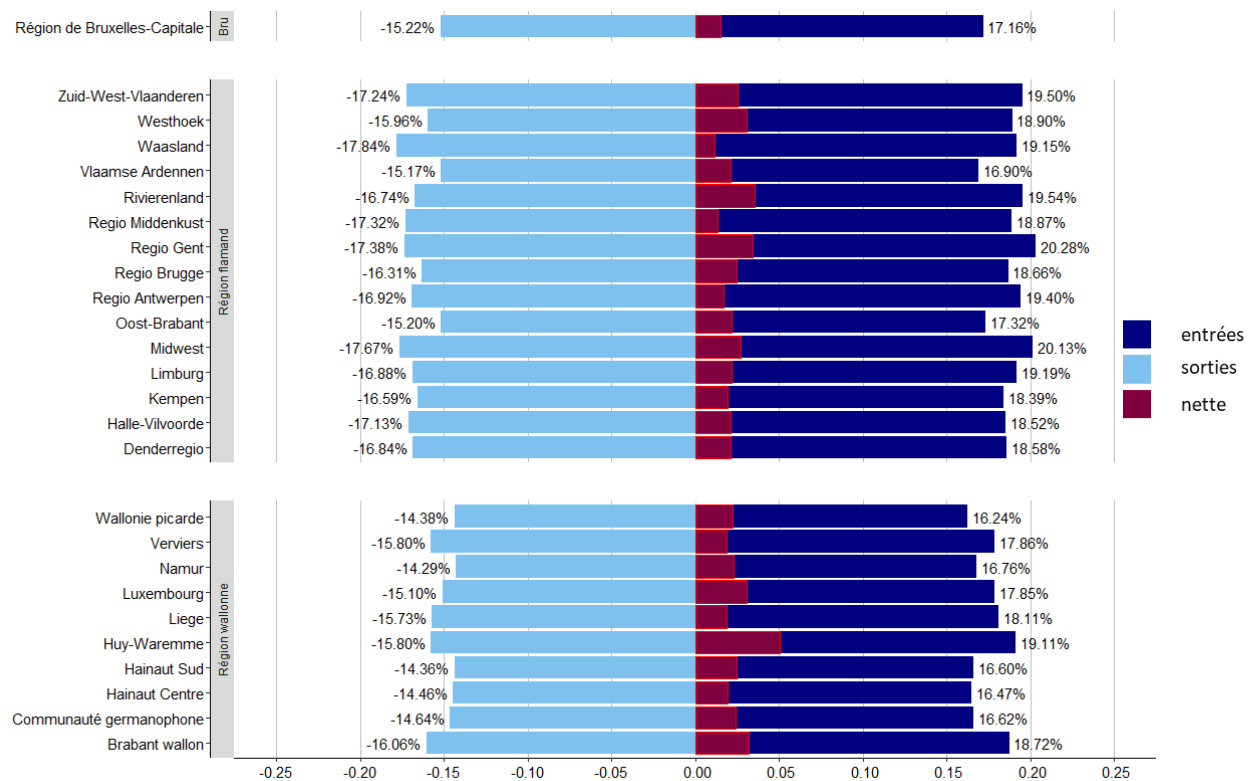
---

<sup>4</sup> Il peut s'agir d'entrées/sorties vers/depuis la position « au travail » ou vers/depuis la position « pas au travail » (y compris le chômage, la maladie et la pension).

<sup>5</sup> Voir le Dynam-Reg Release : [Dynamique de l'emploi, des travailleurs et des changements d'emploi en 13 tendances.](#)

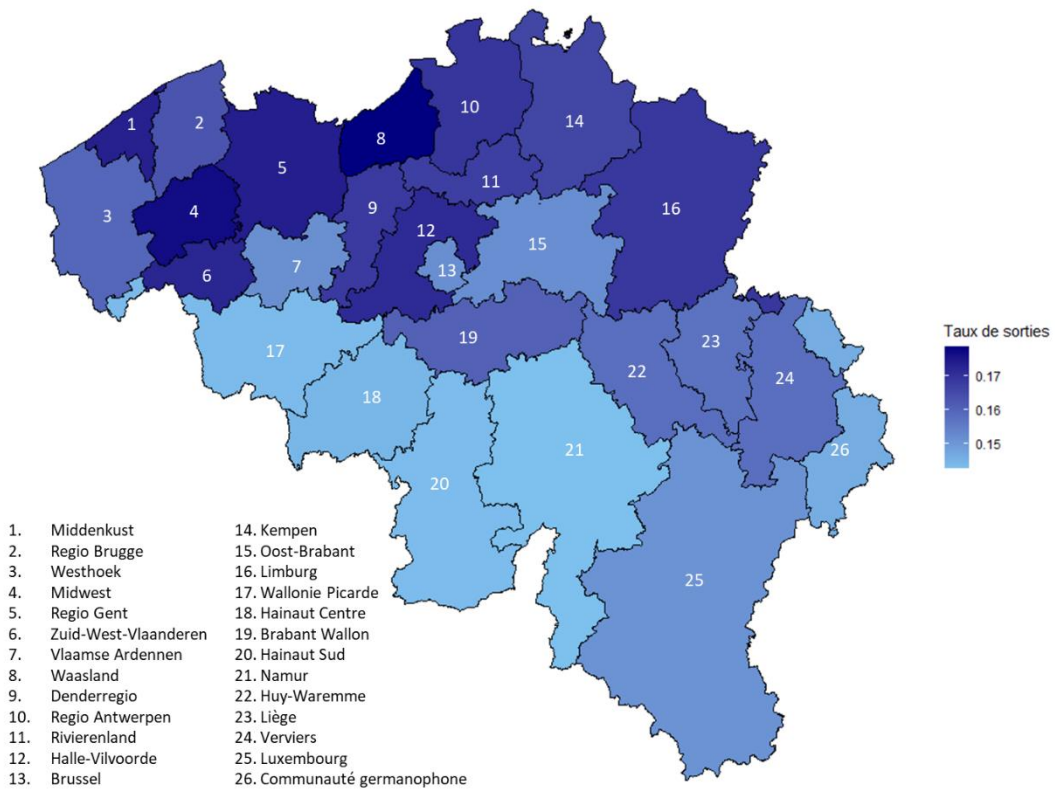
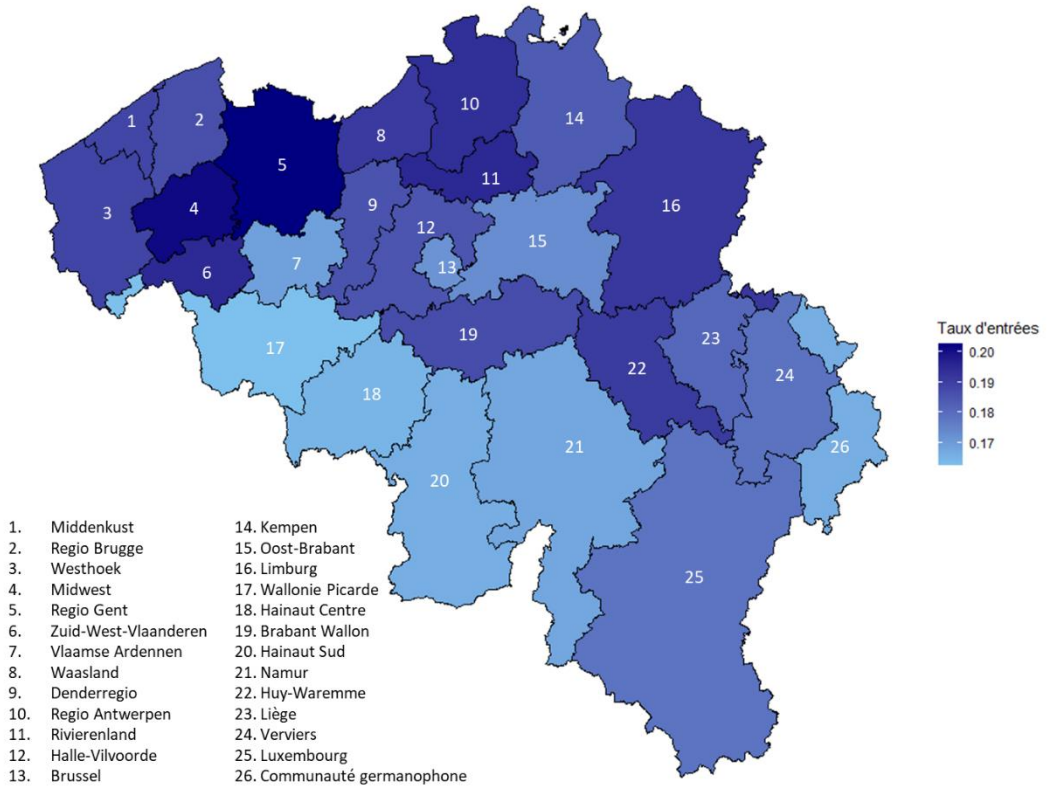
flamandes (15,19 %). Les taux de sorties les plus bas sont constatés en Wallonie, Namur (14,20 %) étant en tête, suivie par le Hainaut Sud (14,36 %) et la Wallonie picarde (14,38 %).

Figure 1 : taux d'entrées et taux de sorties par sous-région au 4T 2020-2021



Source : © Dynam-dataset, Office national de sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

Figure 2 : représentation géographique des taux d'entrées (haut) et de sorties (bas) au 4T 2020-2021



## Y a-t-il des différences sous-régionales dans l'augmentation et la diminution des emplois ?

Dans les Dynam-Releases<sup>6</sup>, nous comparons les augmentations et diminutions relatives de l'emploi au niveau régional. Il en ressort que pour le 4e trimestre 2020-2021, la Flandre et la Wallonie ont enregistré des taux similaires, à savoir 6,33 % et 4,02 % en Flandre contre 6,31 % et 3,86 % en Wallonie. Cela signifie que pour mille emplois existants, 63,3 sont ajoutés d'une année à l'autre en Flandre contre 63,1 en Wallonie – une différence minime. Nous avons constaté une augmentation plus faible (5,99 %) et une diminution plus importante (4,43 %) en Région de Bruxelles-Capitale. Les nouveaux chiffres sous-régionaux nous permettent de cartographier les différences géographiques sous-jacentes à ces statistiques. Les Figures 1 et 2 montrent l'augmentation et la diminution relatives des emplois dans les différentes sous-régions.

Ces deux figures montrent de grandes différences entre les sous-régions. En effet, malgré des chiffres similaires au niveau régional, nous observons généralement une augmentation et une diminution relatives plus faibles dans les régions wallonnes que dans les régions flamandes. Comme évoqué plus haut, ce constat peut s'expliquer en partie par la plus grande superficie de ces régions. Si nous excluons les déplacements interentreprises cependant, nous constatons que les régions flamandes enregistrent toujours des taux d'augmentation et de diminution plus importants que les régions wallonnes, bien que la différence se réduise. La Région de Bruxelles-Capitale, quant à elle, présente les taux relativement les plus faibles par rapport aux régions flamande et wallonne. Nous constatons toutefois que la dynamique des sous-régions n'est pas déterminée par la région à laquelle appartient la sous-région. Ainsi, les sous-régions affichant la plus grande augmentation se trouvent des deux côtés de la frontière linguistique : il s'agit de Huy-Waremme (9,93 %), du Rivierenland (8,98 %) et du Brabant wallon (8,41 %). Il en va de même des sous-régions ayant la plus faible augmentation, à savoir le Brabant oriental (6,14 %) en Flandre et la Wallonie picarde (6,47 %) et le Hainaut Sud (6,48 %) en Wallonie.<sup>7</sup>

Les sous-régions montrant la plus forte diminution relative des emplois se trouvent principalement en Flandre, avec la région Middenkust (6,69 %), le Waasland (6,35 %) et Hal-Vilvorde (5,95 %).<sup>8</sup> La sous-région wallonne qui enregistre la plus forte diminution relative, à savoir Verviers (5,29 %), n'arrive qu'en 7<sup>e</sup> position à l'échelle nationale. Les sous-régions affichant la plus faible diminution relative des emplois se trouvent à la fois en Flandre (Brabant oriental (3,98 %)) et en Wallonie (Luxembourg (4,01 %) et Namur (4,21 %)).<sup>9</sup>

---

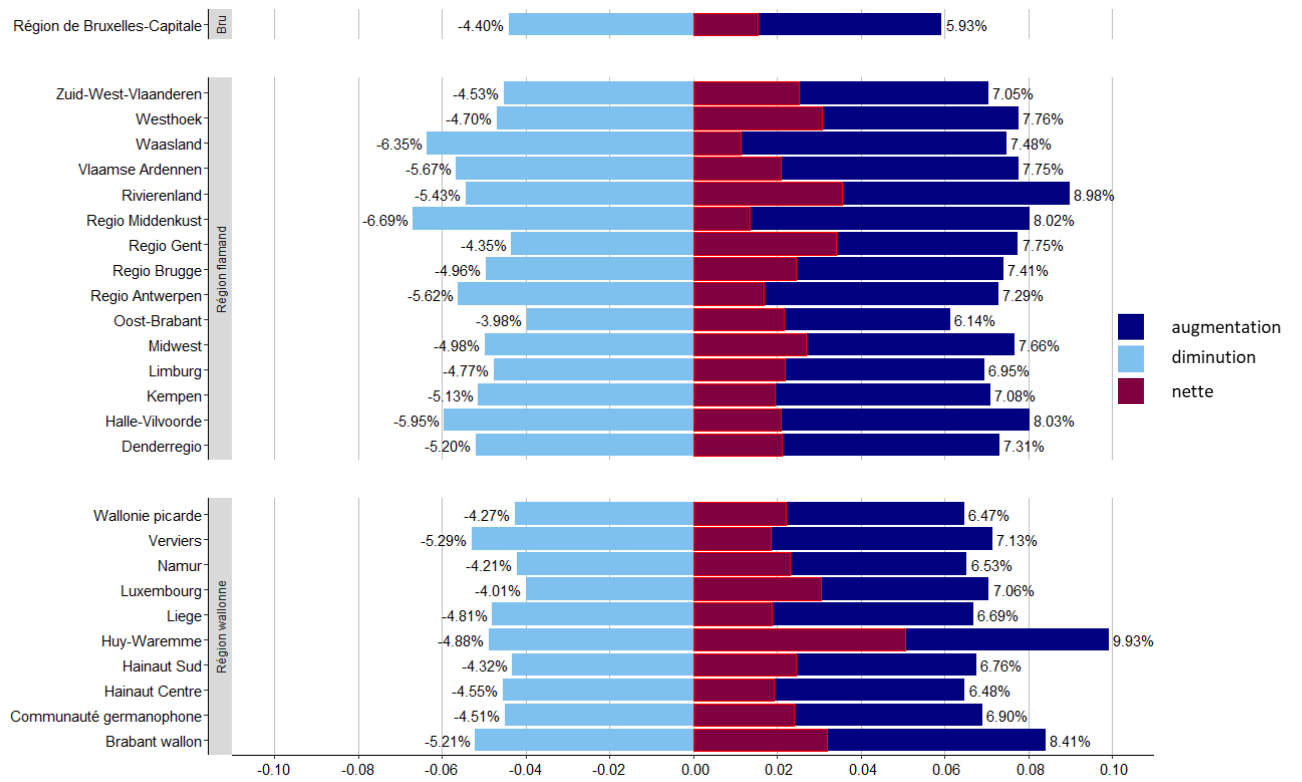
<sup>6</sup> Voir le Dynam-Reg Release : [Dynamique de l'emploi, des travailleurs et des changements d'emploi en 13 tendances](#).

<sup>7</sup> Sans tenir compte ici des déplacements interentreprises, nous constatons que Liège et Namur ont l'augmentation la plus faible au lieu du Hainaut-Sud et de la Wallonie picarde. Le Brabant oriental conserve le taux le plus faible.

<sup>8</sup> Sans tenir compte ici des déplacements interentreprises, Hal-Vilvorde cède sa place aux Ardennes flamandes dans le trio de tête.

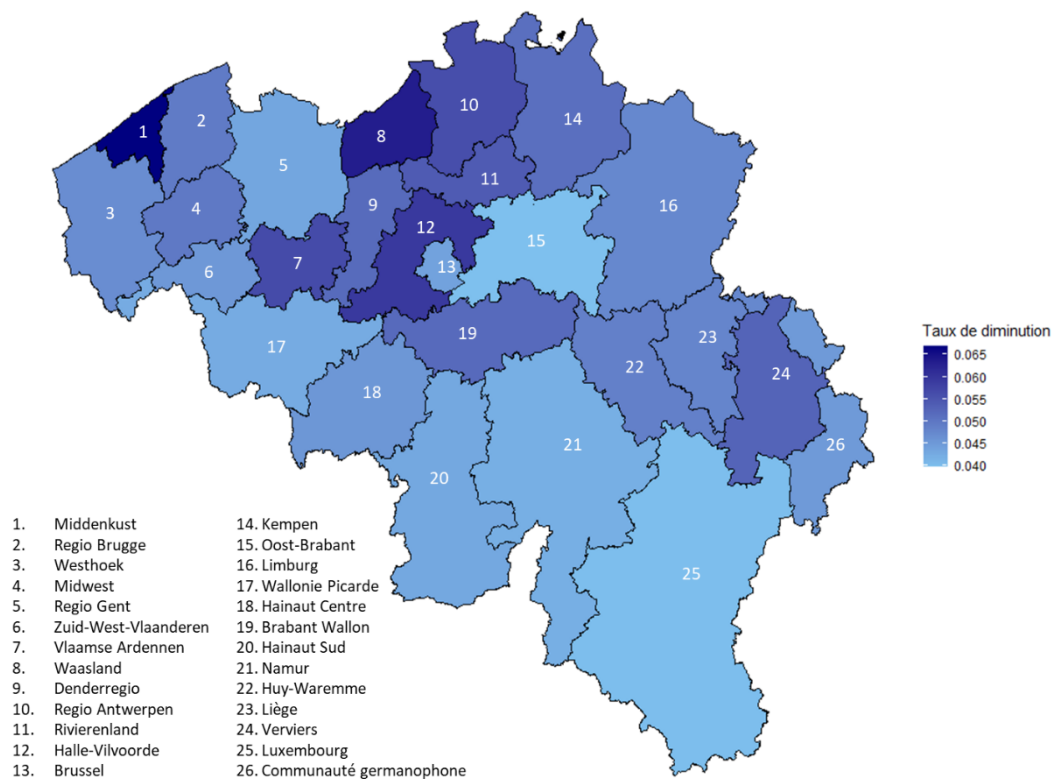
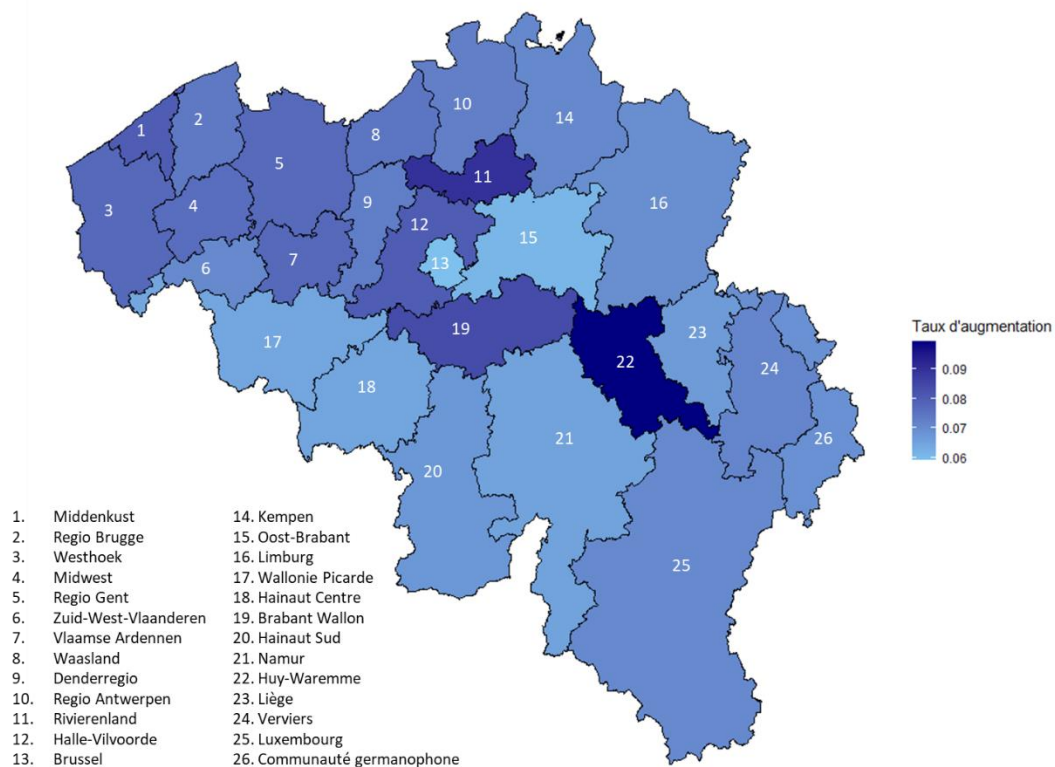
<sup>9</sup> Sans tenir compte ici des déplacements interentreprises, le Luxembourg est remplacé par la région de Gand.

Figure 3 : augmentation et diminution relatives des emplois par sous-région (4T 2020-2021)



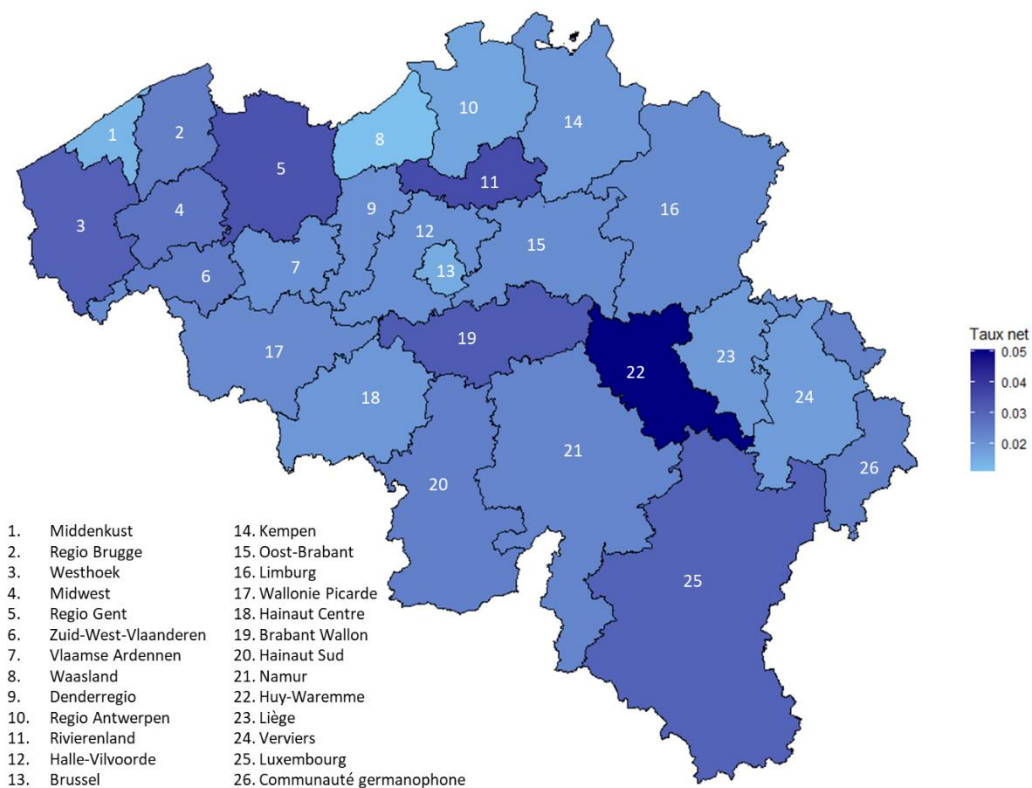
Source : © Dynam-dataset, Office national de sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

Figure 4 : représentation géographique de l'augmentation relative (haut) et de la diminution relative (bas) des emplois (4T 2020-2021)



L'augmentation et la diminution représentent ensemble l'évolution nette du nombre d'emplois dans une sous-région. Toutes les sous-régions ont enregistré une augmentation nette du nombre d'emplois au quatrième trimestre 2020-2021. La répartition géographique de cette augmentation nette des emplois par rapport au nombre d'emplois dans la sous-région est représentée à la figure 3. À l'inverse de ce que nous avons pu observer plus haut, nous constatons ici de plus faibles écarts entre les régions flamande et wallonne. Les différences sont plus marquées au niveau sous-régional. L'augmentation nette d'emplois la plus importante est observée dans la région de Huy-Waremme (5,05 %), suivie par la région de Gand (3,40 %), la région du Rivierenland (3,55 %) et la région du Brabant wallon (3,20 %). Il est intéressant de noter que les sous-régions affichant les taux les plus faibles se trouvent en Flandre, à savoir le Waasland (1,12 %), la région Middenkust (1,34 %) et Anvers (1,67 %).

Figure 5 : évolution nette relative (4T 2020-2021)



Source : © Dynam-dataset, Office national de sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

### Profils différents, autre dynamique

Ce flash montre que les différentes sous-régions de Belgique se caractérisent par de grandes différences au niveau de la dynamique de leur marché du travail respectif. Un constat qui ne doit pas surprendre, aucune sous-région n'étant identique à l'autre en ce qui concerne le profil économique, mais aussi l'aménagement du territoire et l'accessibilité. Des études précédentes nous ont appris que certains secteurs comme l'intérim, l'horeca et la logistique/le transport avaient un caractère plus dynamique. Ces secteurs sont plus fortement représentés en Flandre, mais pas dans toutes les sous-régions, ce qui peut expliquer certaines variations. À Huy-Waremme par exemple, la forte augmentation des emplois est portée par le secteur des services administratifs et de soutien. Une



étude plus approfondie, s'étendant sur une période de temps plus longue, s'impose pour déterminer les causes de ces différences dans la dynamique, et voir si celles-ci affichent un caractère durable.

Rédaction et contact :

- Thomas Boogaerts, Karen Huysmans, Dr Tim Goesaert, Prof. Dr Ludo Struyven, Groupe de recherche Enseignement et Marché du travail (HIVA - KU Leuven)
- E-mail : [thomas.boogaerts@kuleuven.be](mailto:thomas.boogaerts@kuleuven.be)
- Tél. : 016 32 30 16

Plus de chiffres, de tendances et d'explications sur [www.dynamstat.be](http://www.dynamstat.be)

Remerciements à l'ONSS, l'ONEM, la BCSS, l'IBSA, le Département WSE et l'IWEPS

Région	Sous-région	Évolution nette		Dynamique des travailleurs				Dynamique de l'emploi				Mouvements au sein de l'organisation		Total population active	
		Nette	Taux net	Entrées	Sorties	Taux d'entrées	Taux de sorties	Augmentation	Diminution	Augmentation relative	Diminution relative	Augmentation (interne)	Diminution (interne)		
<b>Région flamande</b>															
	Denderregio	2070	2,11 %	18195	16493	18,58 %	16,84 %	7160	5090	7,31 %	5,20 %	1194	826	97926	
	Halle-Vilvoorde	4747	2,08 %	42165	39021	18,52 %	17,13 %	18287	13540	8,03 %	5,95 %	4842	3239	227731,5	
	Kempen	3253	1,95 %	30753	27735	18,39 %	16,59 %	11839	8586	7,08 %	5,13 %	1416	1181	167205,5	
	Limburg	6466	2,19 %	56699	49871	19,19 %	16,88 %	20546	14080	6,95 %	4,77 %	1289	1651	295432	
	Midwest	2683	2,68 %	20158	17696	20,13 %	17,67 %	7674	4991	7,66 %	4,98 %	866	645	100159,5	
	Oost-Brabant	3591	2,16 %	28754	25231	17,32 %	15,20 %	10199	6608	6,14 %	3,98 %	1222	1154	166024,5	
	Regio Antwerpen	6744	1,67 %	78291	68275	19,40 %	16,92 %	29421	22677	7,29 %	5,62 %	2664	5936	403553	
	Regio Brugge	2590	2,45 %	19725	17241	18,66 %	16,31 %	7831	5241	7,41 %	4,96 %	1036	930	105700	
	Regio Gent	10076	3,40 %	60064	51458	20,28 %	17,38 %	22953	12877	7,75 %	4,35 %	3657	2187	296154	
	Regio Middenkust	555	1,34 %	7843	7197	18,87 %	17,32 %	3335	2780	8,02 %	6,69 %	448	539	41558,5	
	Rivierenland	4801	3,55 %	26410	22634	19,54 %	16,74 %	12140	7339	8,98 %	5,43 %	2440	1415	135176,5	
	Vlaamse Ardennen	965	2,09 %	7811	7014	16,90 %	15,17 %	3585	2620	7,75 %	5,67 %	660	492	46232,5	
	Waasland	1169	1,12 %	19942	18582	19,15 %	17,84 %	7787	6618	7,48 %	6,35 %	1423	1614	104158,5	
	Westhoek	1967	3,06 %	12133	10248	18,90 %	15,96 %	4982	3015	7,76 %	4,70 %	465	383	64192,5	
	Zuid-West-Vlaanderen	3122	2,52 %	24153	21352	19,50 %	17,24 %	8737	5615	7,05 %	4,53 %	1139	818	123881	
<b>Région wallonne</b>															
	Brabant wallon	4286	3,20 %	25093	21517	18,72 %	16,06 %	11267	6981	8,41 %	5,21 %	1847	1137	134016	
	Communauté germanophone	552	2,40 %	3828	3373	16,62 %	14,64 %	1590	1038	6,90 %	4,51 %	160	63	23034	
	Hainaut Centre	2623	1,93 %	22427	19678	16,47 %	14,46 %	8823	6200	6,48 %	4,55 %	861	987	136130,5	
	Hainaut Sud	3613	2,44 %	24543	21232	16,60 %	14,36 %	10000	6387	6,76 %	4,32 %	1193	891	147843,5	
	Huy-Waremme	2310	5,05 %	8744	7228	19,11 %	15,80 %	4542	2232	9,93 %	4,88 %	1170	376	45754	
	Liège	4037	1,88 %	38812	33706	18,11 %	15,73 %	14334	10297	6,69 %	4,81 %	1244	2313	214275,5	
	Luxembourg.	2504	3,05 %	14655	12396	17,85 %	15,10 %	5793	3289	7,06 %	4,01 %	537	292	82110	
	Namur	3113	2,32 %	22528	19215	16,76 %	14,29 %	8777	5664	6,53 %	4,21 %	996	1196	134453,5	
	Verviers	1088	1,84 %	10568	9346	17,86 %	15,80 %	4220	3132	7,13 %	5,29 %	332	466	59162	
	Wallonie picarde	2398	2,20 %	17724	15689	16,24 %	14,38 %	7055	4657	6,47 %	4,27 %	839	476	109124	
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>															
	Région de Bruxelles-Capitale	9732	1,53 %	109228	96843	17,16 %	15,22 %	37740	28008	5,93 %	4,40 %	3364	6017	636380	